

LES MOBILITES par Benoit CHAUVEZ

1. Les Lignes de Desserte Fine du Territoire (LDFT)

La genèse : fin décembre 2024, le vice-président aux transports de la Région Bourgogne-Franche-Comté déclarait que les petites lignes ferroviaires ne pourraient pas toutes être préservées, du fait d'un manque d'entretien et d'investissements dans le réseau depuis de nombreuses années. En évoquant un montant de 300 millions d'euros nécessaires (M. NEUGNOT), puis 400 voire 500 millions d'euros d'ici à 2032, Madame Dufay fait appel à aide de l'État.

Ainsi a-t-il posé clairement la question de la pérennité de plusieurs Lignes de Desserte Fine du Territoire (LDFT). 5 lignes de la région menacées : dont Belfort Lure/Épinal. Deux sont particulièrement menacées à court terme : la ligne des hirondelles, (laquelle, avec ses 36 Tunnels et 18 viaducs, est considérée comme l'une des plus belles lignes ferroviaires de France, et la ligne Clamecy-Corbigny dans le Morvan. Étoile de Paray-le-Monial /Besançon – La Chaux-de-Fonds (Ligne des Horlogers) / Andelot – Saint-Claude (Ligne des Hirondelles). Si l'offre de la ligne Belfort- RONCHAMP-LURE-LUXEUIL-AILLEVILLERS-ÉPINAL est limitée à quatre allers-retours proposés en semaine (pour une durée de 1h30 environ) cette liaison, en plus de son rôle primordial d'aménagement du territoire et de son importance écologique, est une desserte structurante interrégionale (BFC et Grand Est), à vocation européenne (de la Suisse jusqu'au Luxembourg).

Par ailleurs en connexion avec la ligne Paris-Bâle jusqu'au carrefour Iuron, elle contribue à permettre la mobilité nécessaire

De même Belfort-Épinal est vitale pour le trafic de marchandises puisque la ligne transporte le bois vosgien depuis Aillevillers vers le sud de la France et alimente en acier venu des aciéries de Saarstahl la tréfilerie de Conflandey.

Malgré des travaux menés entre 2021 et 2023 (avec une interruption totale des circulations à

l'été 2023 et le renouvellement de la voie entre Luxeuil-les-Bains et Aillevillers financés à

hauteur de 1,9 million d'euros), de nombreuses portions demeurent dans un état dégradé, faute d'investissement depuis des décennies.

Malgré plusieurs écueils, tels la situation des finances publiques ou encore la volonté de la SNCF, que l'on constate depuis plusieurs années, de se débarrasser voire de vouloir fermer des lignes qu'elle estime non rentables financièrement (j'ose ici parler d'une SNCF à deux vitesses)

2. Le maintien de l'accueil physique aux guichets: une impérieuse nécessité

un mouvement de fermetures de guichets

cette tendance semble nationale - la région Grand Est (autorité organisatrice qui gère la ligne Paris Est – Mulhouse) a ainsi décidé la fermeture des guichets de 13 gares à partir de janvier 2026 (dont Troyes et Chaumont, excusez du peu....).

La région Bourgogne Franche-Comté n'est malheureusement pas en reste. Ainsi, après la décision de la direction SNCF de réorganiser l'accueil au guichet de la gare de VESOUL au 1er juin 2025, avec notamment la suppression du poste de vente du guichet,

En désaccord avec ces décisions, et exigeons des régions concernées et de la SNCF qu'elle conforte et garantisse une présence humaine au guichet par du personnel professionnel de la vente, avec des horaires répondant aux besoins des voyageurs.

A l'instar de madame HEDON, la Défenseure des droits, qui dès juin 2021 alertait la SNCF sur ce qu'elle considère comme une atteinte au droit à la mobilité des usagers, nous affirmons que le service public d'accueil et de conseil en gare ne doit pas être sacrifié au profit de l'offre numérique qui n'est pas accessible à tous. Ensemble, continuons ce combat !

Mobilités : une **pétition** a été lancée à l'initiative de l'association LAD (Lignes A Défendre) Bourgogne Nord, membre de l'intercollectif LFDT, pour concrétiser une saisine du CESER BFC.

1. Rappel de l'objet de cette action

La saisine vise à interpeller le CESER Bourgogne-Franche-Comté sur les enjeux d'équité et de cohésion territoriale liés à la dégradation, la sous-utilisation et la priorisation insuffisante du réseau ferroviaire régional, notamment : i) la remise en état des infrastructures existantes pour assurer la continuité du service public ii) la prise en compte des besoins réels des usagers dans le cadencement et le choix du matériel roulant (nombre de rames, horaires, accessibilité, correspondances) ; iii) la priorisation du train quand une ligne existe, plutôt que la substitution systématique par bus, souvent moins adaptée aux besoins locaux (horaires, confort, intermodalité) ; iv) l'exploration de sillons voyageurs aujourd'hui non exploités afin de renforcer l'équité territoriale et la cohésion entre bassins de vie, pôles d'emploi et services publics.

Notre objectif : amener le CESER à formuler un avis officiel sur les leviers d'action régionaux pour une politique de mobilité équitable et durable fondée sur la revitalisation du ferroviaire du quotidien.

2. Comment ça marche ?

Le dispositif de saisine citoyenne du CESER BFC permet à tout citoyen ou collectif de la région (à partir de 16 ans) de soumettre une question d'intérêt régional à l'attention du Conseil. Une

fois déposée, le CESER dispose de 2 mois pour juger la recevabilité. En cas d'acceptation, il engage des travaux, auditions et peut rendre un avis public sous quelques mois.

3. Conditions de recevabilité :

4 000 signatures minimum de résidents de la région BFC, et au moins 6 départements représentés. Pas plus de 50 % des signatures dans un seul département.